

Nouvellement installée, l'aire de pique-nique déjà saccagée

Saint-Martin-de-Mâcon

Les deux barbecues fixes tout récemment installés aux côtés de six belles tables de pique-nique sous les arbres de la salle des fêtes ont fait l'objet d'un saccage. Commentaires du maire, Christophe Collot : « C'est vraiment un acte imbécile, la commune fait des efforts pour le bien-être de ses habitants, en créant une aire de pique-nique où toutes les générations peuvent se retrouver, et des individus font preuve d'incivilités. Tout ce matériel a un coût, il a fallu débours 200 € par barbecue et, maintenant, tout est à refaire. »

De plus, le premier magistrat note que cet acte fait suite à d'autres faits malveillants survenus dans les semaines esti-



L'un des deux barbecues mis à la disposition des habitants bêtement saccagés.

vales, à savoir des massifs de fleurs de la commune saccagés et des poubelles écrasées : « Il faut que ces dégradations cessent et pour cela, j'ai déposé une plainte à la gendarmerie de Thouars, qui mène l'enquête », tempête Christophe Collot.